

Le travail de l'errance

Errer, du latin *errare*, ne renvoie-t-il pas au fait d'aller d'un côté et de l'autre, au hasard, à l'aventure, sans direction précise, sans chemin fixé, de s'écarter ou de s'éloigner de la vérité ? Il y a, en effet, mille et une manières de vivre et de conjuguer l'errance. De la joyeuse errance à la souffrance de l'errance, de l'errance de fuite à l'errance de quête, de l'errance mobile à l'errance immobile, de l'errance occasionnelle à l'errance permanente, du choix de l'errance à celle qui s'impose aux personnes, ce numéro a pour finalité de témoigner de ces différentes figures.

Certains choix politiques ne transforment-ils pas des individus en quête de travail, d'un logement, d'une famille, des besoins fondamentaux, etc. ? N'y a-t-il pas alors des formes d'assignation et de condamnation à l'errance ? L'impossibilité de se fixer, de se poser ne transforme-t-elle pas des individus en vagabonds ? Passe-t-on de la figure du « SDF » à celui d'errant lorsque le temps inscrit une personne dans l'errance ?

En fonction des survies quotidiennes, ne vivons-nous pas une époque où l'errance – à travers les figures du précaire, du pauvre, du migrant, de l'exilé, de l'étranger – menace ou invite tout un chacun ? Et tout comme les errants qui l'incarnent, elle inquiète, crée l'altération qui dérange. Pour autant, elle intrigue, fascine par la possibilité de rêver, de vagabonder, de franchir, d'arrêter le temps, de refuser l'accélération qui « finit ainsi par transcender les formes de la subjectivité humaine » (Rosa, 2012, p. 58). Mais l'errance ne fabrique-t-elle pas ainsi des échappées ? Dans ce numéro, trois volets tentent de répondre à ces interrogations.

Le premier mouvement appréhende les modalités d'émergence du verbe « errer », y compris en interrogeant les notions d'errance et d'erreur (Claude Javeau). En cette période particulière où l'Europe « accueille » des figures d'étrangers et d'étrangeté, comment ne pas ouvrir cet objet par le prisme de la légitimité de « l'errant », qu'il soit d'ailleurs et/ou d'ici. En effet, « l'intra-errant » peut aussi être le produit d'un parcours généré par des dysfonctionnements institutionnels (François Chobeaux). En même temps, errer peut relever d'une impérieuse nécessité, comme celle qui est à l'épreuve dans le monde de la petite enfance (Marie-Gabrielle Mathély), conjuguant errance et découverte. D'ailleurs, quels sens peut avoir cette errance, qu'elle soit

psychique et/ou physique, pour d'autres publics, dont les personnes addicts (Anna Rivoirard) ?

Cette amorce constitue un second mouvement qui vient interroger l'institution dans son rapport à certaines réalités de l'errance inscrites parfois dans des formes de « choix subi » (Mélanie Carles, Manuel Gallardo et Catherine Herbert), allant même à remettre en question la désynchronisation entre désirs des personnes et commande institutionnelle (Stéphane Chardin). Cela permet d'appréhender d'autres figures singulières – notamment celles liées à des adolescentes en souffrance d'errance, institutionnelle et de fuite (Magali Taleb). En effet, dans une société où la promotion de la mobilité et le mouvement se modélise, comment saisir, interpréter, intervenir dans la géographie de ces adolescents pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance qui se nomadisent ? (Michaël Pouteyo)

Le dernier mouvement de ce numéro s'exprime comme un opéra, par la force de son ouverture et la finitude d'un devenir. C'est donc par la voix d'un homme, qui témoigne à la première personne du singulier et de la singularité, des longues routes qu'il a dû arpenter pour se construire, se perdre et se retrouver parfois, même de façon éphémère (Gérard Cartier) et avant de mourir, que l'échappée s'exprime. Vient en écho une question : être sans abri, est-ce toujours être errant ? Y-a-t-il dans les conditions de sa prise en charge par les institutions et ses professionnels une menace de la stabilité des repères, qui contribuerait à faire émerger, entretenir cette possibilité d'errance ? (Christelle Achard). Le combat du quotidien concernant ces personnes ne les inscrit-il pas de fait dans des ruses (cf. Antoine Hennion et Pierre-Vidal Naquet, 2012) d'échappée à l'errance ? En définitive et derrière les conduites repérées comme marginales, l'errance n'agirait-elle pas comme foyer d'incubation à l'innovation, la création, puisqu'elles obligent à composer, décomposer, recomposer le réel et le quotidien ? Les professionnels de l'intervention sociale auraient dès lors de vraies opportunités pour questionner à nouveau les paradigmes à l'usage. Errer contraindrait-il à encourager ou à inhiber (Vincent Tournier) ?

Les trois temps de ce numéro étant déroulés, nous souhaitons remercier toutes les personnes qui ont envoyé une proposition d'article, y compris celles qui n'ont pas été retenues. Les multiples figures contemporaines de l'errance nous ont aussi contraints à errer, parfois, avant qu'un choix ne se détermine ou ne s'impose.

Une pensée ira également à Gérard Cartier dont le texte est ici publié. Il a témoigné de sa vie, de son errance, en écrivant au fil des jours, des villes, des régions, des squats, des rencontres, des saisons de pluie, de froid et de soleil. Il est décédé en novembre 2015, donc avant la sortie de ce numéro. Cette réalité nous rappelle que la vie d'autrui, la vie d'un « squatter » est fragile. Son texte poursuivra par lui, pour lui et à sa façon, une forme d'errance, allant de lecteur en lecteur, d'un espace à un autre, d'un temps pour l'écriture à celui de la rencontre ●

Ahmed Nordine Touil et Nadia Veyrié

Bibliographie

Rosa, Hartmut, *Aliénation et accélération. Vers une théorie critique de la modernité tardive*, Paris, La Découverte, 2012.

Hennion, Antoine et Vidal Naquet (dir.), *Une ethnographie de la relation d'aide : de la rue à la fiction, ou comment concilier protection et auto-*

nomie, Rapport pour la MiReS (DRESS), Centre de sociologie de l'innovation, École nationale Supérieure des Mines de Paris, février 2012.

Site :

<https://hal.inria.fr/file/index/docid/722277/filename/AHPVN-HandiColl2012.pdf> (consulté le 9 décembre 2015).